points et la note **minimale** requise pour être éligible pour l'ouverture de l'offre financière sera de 60 points.

4. L'ouverture des plis se déroulera en deux étapes.
5. Les Bureaux d'Etudes seront sélectionnés suivant la méthode de Sélection au Moindre Coût (SMC) (sélectionné sur la base de la meilleure proposition financière soumise par les candidats ayant obtenu la note technique minimale requise) conformément aux dispositions de l'arrêté N°0292 PM en date du 13/03/2023, portant adoption du manuel des procédures d'engagement des dépenses inférieures au seuil de compétence des commissions de Passation des Marchés Publics (CPMP).
6. Les bureaux d'Etudes intéressés peuvent obtenir les Termes de Références (TDRs) et toutes informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de travail tous les jours ouvrables, de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8h à 12h à l'adresse suivante :

   Ministère de la Fonction Publique et du Travail, Service comptabilité : Direction Administrative et Financière DAAF- Immeuble SNIM – 7ième étage - NOUAKCHOTT - Mauritanie- TELEPHONE : +222 43 12 67 14

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées directement en trois (03) exemplaires dont un original sous enveloppe fermée à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 18/11/2024 à 11 heures et porter expressément la mention « recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation d'une étude de modernisation du régime de sécurité sociale en Mauritanie ».

Le Secrétaire Général

EL BEKAYE OULD ABDEL KADER

وزارة الوظيفة العمومية والعمل
الأمين العام
Le Secrétaire Général
Ministère de la Fonction Publique et du Travail